

point de toucher des bas sans précédent. La cotation à Winnipeg du blé à terme de juillet tombe à 49 $\frac{1}{2}$ cents le 24 juillet. Les ventes de la commission sont très restreintes durant cette période.

Changements apportés à la loi sur la Commission canadienne du blé

Lors de la session de 1939 du Parlement, la loi sur la Commission canadienne du blé est modifiée sous plusieurs rapports importants.

(1) Un article est ajouté qui limite les achats de la commission à 5,000 boisseaux, d'un même producteur, en une même campagne; de plus, l'ensemble des achats de la commission, d'une ferme ou d'un groupe de fermes exploitées comme unité, ne doit pas dépasser 5,000 boisseaux en une même campagne. Des peines sont prévues aussi pour les infractions à cette restriction.

(2) Le prix fixe initial est établi, en vertu de cette modification, à 70 cents pour le blé n° 1 Nord à Fort-William-Port-Arthur ou à Vancouver. Auparavant la commission devait déterminer, avec l'approbation du gouverneur en conseil, le prix initial d'après la base de Fort-William-Port-Arthur seulement. En 1935-1936 et en 1938-1939, un règlement de la commission place Vancouver sur la même base que Fort-William-Port-Arthur.

(3) La législation antérieure, en vertu de laquelle le gouverneur en conseil pouvait étendre les dispositions de la loi à l'avoine, à l'orge, au seigle et au lin, est abrogée.

(4) Un article est ajouté en vertu duquel les dispositions de la loi doivent s'appliquer *mutatis mutandis* au blé produit dans la division de l'Est, le prix initial devant être fixé par la commission, avec l'approbation du gouverneur en conseil.

Ces modifications entrent en vigueur le 1er août 1939.

Exportations

Les exportations de blé et de farine de blé canadiens durant la campagne sont d'environ 165 millions de boisseaux. Bien que les prix pratiqués pour le blé à la tête des lacs soient relativement plus élevés, 39,470,915 boisseaux de blé sont exportés via les ports de la côte du Pacifique, partant des différents points d'expédition les plus favorables en direction de l'Ouest. Près d'un million de boisseaux sont aussi expédiés via Churchill.

Opérations de la commission

Les achats chez les producteurs durant la campagne sont de 292,360,030 boisseaux et le report non vendu le 31 juillet 1939 est de 86,539,554 boisseaux. Ce blé est vendu durant la campagne suivante, 1939-1940, mais le compte de la campagne de 1938 n'est pas fermé avant le 24 avril 1942 lorsque la commission reçoit ses derniers versements du ministère des Finances. Le déficit des opérations de la commission en 1938-1939 est alors fixé à \$61,525,691.

LA CAMPAGNE DE 1939-1940

Sommaire

La première année de guerre est caractérisée par des marchés nerveux qui nécessitent des programmes souples pouvant s'adapter aux conditions changeantes.

Le prix initial du blé est fixé pour l'Est et l'Ouest à 70 cents le boisseau pour les qualités supérieures et la commission est de nouveau chargée de la manutention d'une grande proportion de la récolte canadienne.

Une revue chronologique de l'année au point de vue des prix et des ventes fait voir une certaine amélioration en août. Le 24 août et de nouveau le 29 août, 5 millions de boisseaux sont vendus au ministère britannique des Vivres (Plans de la Défense). Le 1er septembre, lorsque la guerre éclate, le prix du blé augmente d'environ 20 cents, portant le n° 1 Nord à environ 80 cents le boisseau le 7 septembre,